Volume 13 - Numéro 4 - AVRIL/MAI 2020

La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

Ta nouvelle carrière commence au
COLLÈGE de l'Île
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
CANADA
Programmes de 1 ou 2 ans, cours individuels, formation linguistique
collegedelile.ca

LE SECTEUR DU CAMIONNAGE sera toujours à la recherche de conducteurs

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire et général, les camionneurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont été maintenus au travail pour assurer un service jugé essentiel.

Le programme «One Journey Initiative» annoncé en automne 2019, quelques mois seulement avant le déclenchement des mesures d'urgence. Ce programme aide à couvrir les frais de formation (frais de scolarité, allocation de subsistance et allocation pour équipement de sécurité) pour les personnes qualifiées qui souhaitent rejoindre la grande industrie en tant que camionneurs professionnels!

«On veut absolument encourager le gouvernement à continuer à financer ce programme, une fois la pandémie passée», souligne Brian Oulton, directeur exécutif pour le secteur du camionnage. «On arrivait juste au point d'avoir des conducteurs prêts pour être embauchés dans ce secteur, et avec les nombreuses fermetures imposés, tels que l'école de formation, les personnes n'ont pas pu terminer le programme».

Ce secteur sera toujours en demande, d'après Brian Oulton. «Avec les conducteurs qui approchent de l'âge de la retraite, il s'agit d'un secteur prometteur pour le futur. Et la paie est bonne, on parle d'un salaire moyen de 65 000 $ annuel», souligne le directeur exécutif.

Les conducteurs de l'Î.-P.-É. peuvent faire des transports jusqu'au Texas, en Californie, en Floride, New Jersey, New York en plus d'un océan à l'autre au Canada.

Les critères d'admisssion au programme incluent un bon dossier de conduite, ne pas avoir de casier judiciaire, être en bonne santé (confirmé par un examen médical) et avoir des compétences essentielles de base.

Comment la COVID-19 affecte-t-elle la vie du camionneur aujourd'hui

C'est certain que c'est un peu plus compliqué pour les camionneurs pendant la pandémie. Le plus grand défi est l'isolement : Les camionneurs ne peuvent souvent pas retourner à la maison. «Il y a eu des ententes de faites avec des hôtels pour accommoder les camionneurs affectés par ce défi. Le gouvernement subventionne une partie des frais qui fait que la compagnie paie seulement 20 $ par soir. Il y a quelques semaines, il y avait environ 40 chauffeurs dans les hôtels», souligne M. Oulton. «Un autre défi est la pénurie de masques et de désinfectant pour les conducteurs. À la frontière des États-Unis, c'est réglementé, les camionneurs doivent porter un masque. Et pour ce qui est du désinfectant, on travaille avec Santé ÎPÉ et EMS afin de s'assurer d'en avoir pour les conducteurs. Il faut être capable d'en distribuer à 1000 conducteurs par semaine».

Brian Oulton, directeur exécutif du secteur du camionnage.

Le secteur du camionnage reste encore un grand besoin. (Photos : Gracieuseté)

Le secteur est peut-être un peu ralenti, mais il faut qu'il soit prêt quand tout va reprendre et que l'on voudra donner un «boost» à l'économie. «Ce n'est pas le moment de lâcher les opportunités, il faudra être prêt», assure Brian Oulton.

Si vous avez déjà pensé à faire carrière comme conducteur professionnel, c'est l'occasion de s'inscrire et de s'informer à http://peitsc.ca/programs.php.

Le «PEI Trucking Sector Council» est un organisme à but non lucratif dirigé par l'industrie, qui s'est engagé à traiter les questions et les possibilités en matière de ressources humaines dans l'industrie du camionnage à l'Î.-P.-É.

L'industrie du camionnage de l'Î.-P.-É. est confrontée à une pénurie de travailleurs et l'un des plus grands défis est de faire en sorte que les employeurs affichent leurs postes. Le conseil du secteur travaille avec l' industrie pour mettre en contact les personnes déjà très actives qui sont désireuses de rejoindre l'industrie. Si vous remplissez les conditions minimales requises, envoyez votre CV à l'adresse suivante : resumes@peitsc.ca pour être ajouté à la liste d'employeurs par courriel.

- Par Marcia Enman

Des opportunités d'affaires pour des entreprises

Malgré leurs inconvénients certains, les mesures mises en place pour limiter la propagation de la COVID-19 présentent également des opportunités pour des entreprises qui veulent diversifier leurs affaires. La province de l'Île-du-Prince-Édouard est à la recherche d'entreprises et d'organisations capables de l'approvisionner en fournitures d'urgence qui serviront à soutenir sa réponse à la COVID-19.

Si vous avez une entreprise ou organisation qui est en mesure de fournir les fournitures médicales tels que les masques, désinfectant, gants, protection oculaire, fournitures pour le dépistage ou les besoins actuels en matière d'approvisionnement sont variés et très spécifiques :

Pour connaître les critères exactes des besoins vous pouvez vous rendre à princeedwardisland.ca/fr/service/demande-dapprovisionnement-pour-aider-contre-la-covid-19.

À la recherche d'idées novatrices

La province de l'Î.-P.-É. est également à la recherche d'entreprises, de groupes communautaires et de personnes à l'esprit novateur pour soutenir sa réponse à la COVID-19.

Le gouvernement recherche plus particulièrement des propositions pour :

1. Offrir des services de soins virtuels pour les populations en isolement et vulnérables;
2 Aider les entreprises et les industries locales à atténuer les impacts de la COVID-19;
3. Aider les travailleurs à maintenir un lien avec le travail ou à revenir au travail;
4. Réduire les impacts de la COVID-19 sur les résidents, les communautés et les entreprises de l'Île. Il pourrait s'agir de produits, de services ou d'initiatives qui procureraient des avantages aux Prince-Édouardiens affectés.

Tout le monde peut faire une proposition. Le gouvernement acceptera les propositions d'entreprises, d'organisations et de particuliers. Les soumissionnaires recevront un numéro, comme accusé de réception.

Compte tenu du nombre élevé de propositions escompté et de la situation d'urgence à laquelle font face les services de santé publique actuellement, le gouvernement répondra aux propositions uniquement selon son bon vouloir et ne fera pas de mise à jour sur l'état des propositions.

Nouveau portail «PEI Sourced Solutions»

Toutes les informations sur ces appels d'offres sont accessibles par le nouveau portail PEI Sourced Solutions, sur le site Web du gouvernement provincial. Ce dernier vise à aider les particuliers et les entreprises de l'Île à relever les défis posés par la pandémie, notamment les besoins en matière de fournitures médicales et de soins de santé virtuels, ainsi qu'à suggérer des moyens d'aider les entreprises et les industries à tenir le coup pendant la pandémie.

«Novateurs et débrouillards, les Prince-Édouardiens font leurs preuves en s'aidant les uns les autres durant cet événement bouleversant, a souligné le premier ministre Dennis King, lors du lancement du nouveau portail. Le nouveau portail en ligne aidera à faire le pont entre les efforts du gouvernement et les ressources communautaires pour que nous soyons en mesure de répondre aux besoins continus de la province. En travaillant ensemble, nous saurons traverser cette période difficile».

Étant donné que la situation relative à la COVID-19 continue d'évoluer, il est conseillé aux gens d'affaires de consulter régulièrement le portail afin de prendre connaissance des nouvelles possibilités de contribution et d'opportunités d'affaires.

Étant donné que la situation relative à la COVID-19 continue d'évoluer, veuillez consulter régulièrement cette page afin de prendre connaissance des nouvelles possibilités de contribution : www.princeedwardisland.ca/en/topic/sourced-solutions.

Le gouvernement fédéral est lui aussi à la recherche de fournitures et de services reliés à la lutte à la COVID-19. En consultant le lien : https://achatsetventes.gc.ca/appel-a-tous-les-fournisseurs-aider-le-canada-a-combattre-le-covid-19, les entreprises et fournisseurs peuvent en apprendre plus sur les étapes à suivre pour soumissionner.

Le gouvernement fédéral recherche sensiblement les mêmes produits que la province, mais il ajoute des ventilateurs à sa liste, des thermomètres, et plusieurs services : gardiens de sécurité, soins infirmiers, alimentation, blanchisserie, entretien ménager, soins personnels, soutien en technologies de l'information, pour n'en nommer que quelques-uns.

Dennis King, premier ministre de l'Î.-P.-É., a lancé le nouveau portail «PEI Sourced Solutions» récemment. (Photo : Gouvernement de l'Î.-P.-É.)

COLLÈGE de l'île
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
CANADA

PLACES DISPONIBLES EN SEPTEMBRE 2020 !
ON EST LÀ POUR VOUS, À DISTANCE ET EN PERSONNE !

Le Collège de l'Île : ton accès au succès !

Programmes collégiaux, formation linguistique, formation sur mesure

www.collegedelile.ca

Le programme PERCÉ 2020 va de l'avant, avec des ajustements

L'un des projets signatures de RDÉE ÎPÉ est le programme PERCÉ. Destiné aux étudiants postsecondaires, le programme déniche, pour ceux qui s'inscrivent, des stages rémunérés dans leur domaine de formation. Ces stages ont lieu durant les mois d'été et sont en général planifiés en avril.

À la fin du mois de mars 2020, PERCÉ a fermé la période initiale de dépôt de dossiers de demandes pour les étudiants. Dès cette étape terminée, les coordonnatrices ont entrepris de communiquer avec les employeurs potentiels pour évaluer les possibilités. En date du 17 avril, 22 des 30 participants étaient confirmés.

«Chaque année, notre programme PERCÉ s'aligne avec les priorités de la province, pour ajouter du personnel dans les secteurs où il en manque. Cette année, la grande priorité est le domaine de la santé, et d'autres secteurs jugés essentiels, dit Bonnie Gallant, directrice générale de RDÉE. Nous avons de très solides partenariats avec les hôpitaux et les établissements de santé et nous travaillons avec le RSFÎPE, nous avons également communiqué avec le bureau de la Dre Heather Morrison pour mieux connaître les besoins et comment nous assurer que nos stagiaires fassent une différence dans la situation actuelle».

Comme par les années passées, les étudiants sélectionnés auront accès à une formation générale et une introduction au programme et au monde de l'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard. Cependant, des ajustements seront apportés surtout si les consignes d'éloignement physique sont toujours en vigueur en mai.

«D'habitude, nous faisons une pleine semaine de formation en personne, et nous réservons une pleine journée pour des visites en entreprises. Il est probable que cette journée de visites sera annulée cette année, et nous avons prévu de nous rencontrer de façon virtuelle, pour des formations et l'orientation. De plus, nous avons aussi prévu une formation standardisée sur la manipulation de matières dangereuses, SIMDUT (WHMIS en anglais) parce que le contexte de travail sera différent cette année. Nos stagiaires sont toujours très appréciés par les employeurs qui reçoivent une subvention pour le salaire de leur employé d'été. Cette année, en particulier, je pense que nos partenaires seront particulièrement soulagés de pouvoir compter sur des employés additionnels», a conclu Bonnie Gallant.

Julie Gallant, coordonnatrice du programme de stages PERCÉ, et Christian Gallant, de la firme Triquetra Entertainment, qui aidera à la coordination, ce printemps et cet été. (Photos : Gracieuseté)

COVID-19 : Fonds d'aide à l'adaptation

Depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire à l'Î.-P.-É., le 16 mars, le gouvernement provincial a annoncé un assortiment de mesures pour aider les entreprises à faire face. Un de ces programmes est une subvention de 2500 $ aux entreprises qui auraient besoin d'appui professionnel pour trouver de nouvelles façons de faire leurs affaires.

Le Programme de conseils pour l'adaptation des entreprises en réponse à la COVID-19 (COVID-19 Business Adaptation Advice Program) s'adresse aux entreprises, aux entrepreneurs, organismes à buts non lucratifs et aux organisations non gouvernementales qui ont besoin d'adapter leurs façons de faire, pour rester en affaires, et qui auront aussi besoin d'aide pour retourner vers la «normale». Les entreprises de l'Île ayant subi les contrecoups de la COVID-19 peuvent présenter une demande au plus tard le 31 juillet. Les activités admissibles sont des frais de consultation pour :

- des conseils et des planifications en rapport avec les aspects financiers;
- des conseils pour adapter des solutions technologiques;
- des conseils pour l'exportation, la logistique et le marketing;
- tout autre service professionnel permettant à une entreprise de s'adapter, mais aussi, de reprendre le rythme normal des choses une fois la crise passée.

La subvention peut couvrir 100 % des coûts jusqu'à d'un maximum de 2500 $.

Critères d'évaluation des demandes

Ce fonds est géré par l'agence Innovation ÎPÉ et les demandeurs sont encouragés à discuter au préalable avec un agent de programme pour déterminer si l'activité est admissible.

Le ministre Matthew MacKay de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture a annoncé ce nouveau programme de conseils pour l'adaptation des entreprises en réponse à la COVID-19 le 2 avril dernier. Il permettra aux entreprises et aux entrepreneurs d'embaucher un professionnel qui leur donnera des conseils et de l'appui pour les aider à s'adapter ou à se remettre des impacts de la pandémie. Ces services professionnels peuvent être dans le domaine des ressources humaines, de la planification financière, des solutions numériques ou des TI ou même du marketing.

«Je suis toujours impressionné par l'innovation et la résilience dont fait preuve notre communauté d'affaires insulaire, modifiant le fonctionnement de leurs entreprises pour répondre aux besoins et aux désirs des Insulaires au cours de cette période sans précédent, a exprimé le ministre MacKay. Pour ce qui est des entreprises qui ont de la difficulté à trouver des solutions pour faire fructifier les affaires, le gouvernement provincial veut aider».

www.princeedwardisland.ca/fr/covidpourentreprises, pour en savoir plus.

Soutien aux étudiants du secondaire et du postsecondaire

Le 15 avril, le gouvernement provincial a annoncé qu'il appuiera la création d'un total de 1 000 emplois pour les élèves du secondaire et du postsecondaire de l'Île grâce à la bonification des programmes d'emploi et des partenariats existants avec la communauté et l'industrie, tant que ces emplois permettent de respecter les recommandations en matière de santé et de sécurité du bureau du médecin hygiéniste en chef.

La province de l'Île-du-Prince-Édouard a collaboré avec le gouvernement fédéral et les associations étudiantes pour comprendre les défis économiques auxquels sont confrontés les étudiants de l'Île, et pour aider à combler les possibles lacunes en matière de financement, afin que les besoins immédiats et à long terme des étudiants soient satisfaits.

Le ministre des Pêches et des Communautés, Jamie Fox, a annoncé l'élargissement du programme Team Seafood pour encourager davantage de jeunes de l'Île à participer aux industries de la pêche et de l'aquaculture. Par l'intermédiaire de ce programme, la province offre une bourse, en plus du salaire de l'employé, aux élèves du secondaire ou du postsecondaire. La province offrira du soutien pour 250 nouveaux placements en emploi dans le cadre de ce programme.

Le ministre Fox a aussi annoncé une bonification du programme emplois jeunesse pour les organismes communautaires, environnementaux ainsi que pour les organismes non gouvernementaux afin de créer 280 emplois pour les étudiants.

Pour aider les entreprises de l'Île à conserver leurs employés actuels, le ministre Fox a annoncé une augmentation des subventions salariales au secteur privé accordées par l'intermédiaire de l'Agence de développement de l'emploi. La subvention passera d'un taux de 50 % du salaire à 75 % du salaire.

«Au moment où notre province gère les conséquences de la pandémie de COVID-19, le gouvernement provincial s'engage à aider les Insulaires, y compris nos élèves du secondaire et du postsecondaire, à trouver un emploi et à aider les entreprises et les organismes à embaucher le personnel dont ils ont besoin pour pouvoir continuer à fonctionner de manière sécuritaire, a précisé le ministre Fox. Plus tôt les gens pourront retourner au travail, mieux ça ira pour tous les Insulaires».

Matthew MacKay, ministre de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture. (Photo : Gouvernement de l'Î.-P.-É.)

Le ministre de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture, Matthew MacKay a annoncé l'élargissement du programme d'emploi pour les étudiants de niveau postsecondaire offert par l'intermédiaire de Compétences Î.-P.-É. Le programme couvre 100 % du salaire pour les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Il permettra maintenant de couvrir 75 % du salaire pour le secteur privé, ce qui représente une augmentation par rapport au taux précédent de financement de 50 %. Le programme d'emploi pour les étudiants de niveau postsecondaire permettra de créer un maximum de 320 nouveaux postes.

«Nous sommes fiers de nos jeunes insulaires qui sont ambitieux. Nous voulons être là pour appuyer leurs objectifs en matière d'études et de carrière, mais nous reconnaissons que la pandémie a perturbé leurs plans, a indiqué le ministre de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture, Matthew MacKay. En travaillant avec l'industrie, et avec nos étudiants, nous voulons nous assurer qu'il y ait des possibilités d'emplois et qu'aucun insulaire ne soit laissé pour compte».

Pour augmenter le soutien lié à la pandémie du COVID-19, offert par les établissements d'enseignement postsecondaire de la province aux étudiants ayant des besoins immédiats, le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage continu, Brad Trivers, a annoncé un total de 95 000 $ pour appuyer l'association étudiante de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège Holland et le Collège de l'Île.

De plus, le ministre Trivers a annoncé un partenariat avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard pour mettre sur pied un fonds de recherche de 75 000 $ pour les étudiants qui souhaitent poursuivre des occasions dans leur domaine d'intérêt respectif.

«Nos étudiants de niveau postsecondaire sont à une période charnière de leur vie où ils sont à la recherche d'occasions d'éducation et de formation pour aider à créer un avenir meilleur pour eux et pour notre province», a déclaré le ministre Trivers. «Il est très important que les étudiants puissent continuer à apprendre et que, en tant que communauté, nous mettions tout en œuvre pour veiller à ce que la pandémie ne perturbe pas leur cheminement scolaire».

Pour de plus amples renseignements sur les mesures d'intervention du gouvernement provincial liées à la COVID-19, dont les ressources, les demandes de programmes et les renseignements importants sur la santé publique, visitez www.princeedwardisland.ca/fr/COVID19.

Mesures de soutien pour les étudiants de niveau postsecondaire

- Paiements pour les prêts étudiants provinciaux reportés à septembre;
- Programme emplois jeunesse : date limite de présentation des demandes repoussée au 30 avril pour les employeurs;
- L'allocation temporaire d'aide au loyer offre 1 000 $ sur trois mois d'aide financière pour le paiement du loyer aux Insulaires qui ont subi des conséquences financières en raison de la pandémie;
- Une subvention de 750 $ pour les étudiants admissibles à recevoir l'assurance-emploi pendant leurs études;
- Le programme de bourses Farm Team pour les élèves du secondaire et du postsecondaire a été bonifié la semaine dernière. La province examine actuellement des façons d'élargir le programme Team Construction.

LA FORMATION COLLÉGIALE au bout de vos doigts

Jaryd Burt est en pleine semaine d'examens, la dernière étape, avant de terminer sa session d'hiver 2020. Le jeune étudiant de 22 ans est en dernière année du programme travailleur jeunesse et il recevra son diplôme d'études collégiales dans quelques semaines.

Bien que la pandémie COVID-19 fasse rage, Jaryd suit ses cours, exécute ses travaux et fait ses examens à partir de chez lui, chose qu'il a faite régulièrement pendant ses études au Collège de l'Île.

«Suivre mes cours à distance a toujours été une option depuis que je suis au Collège, précise Jaryd. Je pouvais choisir de me rendre au campus ou d'étudier à partir de la maison. J'ai d'ailleurs profité de l'option à distance à plusieurs reprises pendant la durée de mon programme. Cette flexibilité m'a permis de gérer mon horaire de cours et mon horaire d'emploi à temps partiel, entre autres».

Au Collège de l'Île, tous les programmes sont offerts à distance, du moins en partie. C'est d'ailleurs le cas des programmes de petite enfance où l'enseignement à distance fait partie du quotidien.

«Avant l'arrivée de la COVID-19, nous avions déjà l'expérience de gérer un environnement d'apprentissage à distance, ajoute Audrey Gee-Arsenault, coordonnatrice de programme. Parfois, c'était les enseignants qui étaient à distance, parfois c'était les étudiants et d'autres fois, c'était les deux. Cette expérience nous a permis d'effectuer une transition rapide vers l'enseignement entièrement à distance à la mi-mars».

Jaryd Burt, étudiant au Collège de l'Île. (Photos : Gracieuseté)

Cette transition a quand même nécessité des ajustements, autant pour les étudiants que pour les enseignants, comme le souligne Robert Bullen, coordonnateur du Centre de la réussite étudiante au Collège de l'Île.

«Pour les enseignants, il a fallu repenser certaines activités d'apprentissage qui auraient eu lieu en personne, dans une salle de classe», confirme M. Bullen. «La transition vers l'enseignement entièrement à distance nous a permis de faire une réflexion sur la matière enseignée, sur le choix des activités et des évaluations ainsi que sur nos propres styles d'enseignement. Et comme nous accordons une place importante aux relations avec nos étudiants, il a fallu communiquer encore plus régulièrement avec eux pour bien les appuyer, car ils ont tous vécu cette transition différemment».

Jaryd, Audrey et Robert s'accordent tous pour dire que la formation à distance offre des avantages importants dans le développement d'habiletés essentielles comme l'adaptabilité, l'autonomie, la collaboration, la communication, la créativité, la flexibilité, la gestion du temps, l'organisation du travail et l'utilisation de diverses technologies.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes et les cours collégiaux offerts en personne et à distance par le Collège de l'Île, consultez le site web : www.collegedelile.ca

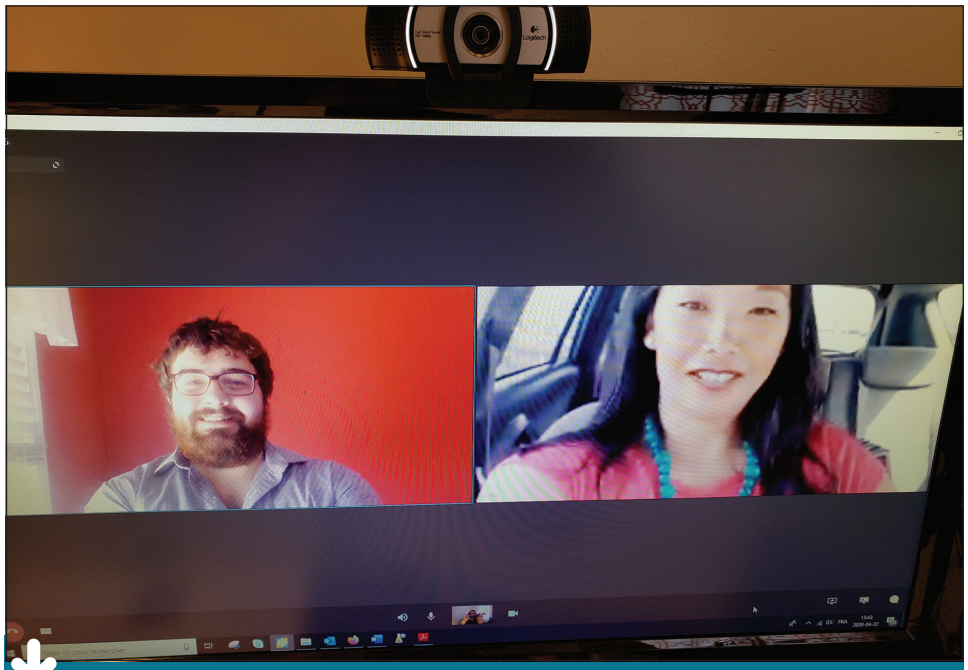

Jaryd Burt, président de l'Association étudiante, et **Audrey Gee-Arsenault**, coordonnatrice des programmes de petite enfance du Collège de l'Île, discutent à distance.

La Voie de l'emploi
Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

5, Ave Maris Stella, Summerside,
Î.-P.-É. C1N 6M9
Tél. : 902-436-6005 / Téléc. : 902-888-3976
marcia.enman@lavoixacadienne.com
https://lavoiedelemploi.com

Responsable de la publication : Marcia Enman

Journalistes : Jacinthe Laforest / Marcia Enman

Mise en page : Alexandre Roy

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Î.-P.-É. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada–Î.-P.-É. sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard.